

Compte rendu du conseil municipal du 20 janvier 2015

Présents : Frédéric Cosson, Evelyne Maillard, Fabrice Honoré, Magali Fardao, Maurice Vinette, Nathalie Arrigoni, Nicole Boulard, Cédric Etiembre, Pascal Gautier, Patrice Honoré, Marie-Christine Moulin, Franck Pohu, Patricia Poirier, Laetitia Yvon.

Excusés : David Deboissy, pouvoir à Nathalie Arrigoni

Secrétaire de séance : Evelyne Maillard

ordre du jour

- **Présentation d'Eugénie Soyé, service civique**
- **Aperçu du compte administratif**
- **Projet d'investissements 2015**
- **City Stade**
- **Travaux d'assainissement**
- **Communication pour le lotissement**
- **Changement de locataire sur la parcelle de Beauregard**
- **Repas annuel du 8 mai**
- **Inauguration de la salle de tennis**

Présentation d'Eugénie Soyé

Eugénie Soyé se présente aux membres du Conseil municipal : formation, parcours professionnel, motivations. Elle parle des thèmes abordés lors des temps d'accueil périscolaire : biodiversité, développement durable, alimentation. Elle explique le projet de Conseil municipal jeunes qu'elle met en place avec les enfants du Sivos de 7 à 13 ans.

Aperçu du compte administratif

Frédéric Cosson propose un premier aperçu du compte administratif de la commune avec deux constats principaux : des dépenses en baisse (indemnités des élus et charges de personnel) et des dotations de l'État en baisse.

Projets d'investissements

Résoudre les problèmes du réseau d'assainissement

IRPL doit effectuer le relevé topographique des rues de Malvache et de Saint-Christophe vendredi suivant la réunion du conseil municipal. Pour les travaux, une subvention de l'Agence de l'eau est envisageable. Mais il est fort probable que l'Agence exige des études complémentaires. Un rendez-vous est programmé entre la commune et Monsieur Robidas de l'Agence de l'eau afin de se confronter aux critères d'attribution de la subvention.

Travaux pour l'éclairage de l'église

Les travaux restent à réaliser en 2015,

Travaux de voirie

Il s'agit des travaux d'aménagement de la voirie rue de la Miottière, du carrefour du monument aux morts et de l'amélioration de la liaison piétonne entre Saint-Aubin et Fresnay.

City Stade

Un diaporama est projeté afin de présenter ce qu'est un city stade. Plusieurs élus s'étaient déplacés à Gesnes-le-Gandelin pour y voir le city stade et en échanger avec les élus gesnois.

La Communauté de communes des alpes mancelles qui possède la compétence sport et city stade propose à toutes ses communes membres l'installation d'un city stade. Le coût pour les communes serait de 10 000 € pris sur les fonds de concours.

La construction d'un city stade à Saint-Aubin, près de l'école, est proposé au conseil municipal. Pascal Gautier s'interroge sur la pertinence d'un tel projet dans le cadre de l'intercommunalité.

Vote : 1 contre
1 abstention
13 pour

Travaux d'assainissement

Frédéric Cosson fait état de l'avancée des travaux d'assainissement. Certaines autorisations de riverains seront nécessaires pour des interventions sur des terrains privés et la réunion avec l'Agence de l'eau précisera certaines conditions de financement.

Communication pour la vente du lotissement

Il s'agit de redynamiser la publicité faite pour la vente du lotissement de la Noé. Un constructeur propose de poser sur un des terrains une banderole indiquant le prix attractif d'une maison terrain compris. Il est suggéré également d'ouvrir la voirie à la circulation automobile afin de faciliter les visites.

Vote : pour à l'unanimité

Changement de locataire sur la parcelle de Beauregard

L'agriculteur qui louait la parcelle de Beauregard prend sa retraite. Il est proposé de louer désormais à son fils qui prend la succession.

Vote : pour à l'unanimité

Repas annuel du 8 mai

Le Centre Communal d'Action Sociale propose de modifier l'organisation du repas offert aux anciens le 8 mai comme il en avait déjà été échangé en conseil municipal. Les deux restaurateurs saint-aubinois ont été sollicités afin de proposer un repas pour une centaine de personnes servi dans la salle des associations et respectant un budget.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Inauguration de la salle de tennis

L'inauguration de la salle de tennis aura lieu le samedi 31 janvier à 11h. Des portes ouvertes sont organisées l'après-midi.

La Communauté de Communes des Alpes Mancelles mettra la salle à disposition du Sivos pour les activités sportives de l'école moyennant 2,90 euros de l'heure, soit 861 € l'année avec un engagement de la commune sur quatre années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.